

# ITALIE



## Assistants de langue française

## Fiche-pays 2021-2022

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

**Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.**

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, chaque année le nombre de postes est d'environ : <b>84</b> .
<b>Critères d'éligibilité spécifiques à l'Italie</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être de nationalité française ;</li> <li>• être âgé de : 20 à 30 ans (au 31 décembre de l'année de sélection au programme);</li> <li>• avoir validé au minimum une <b>L2 au moment du dépôt du dossier</b> dans l'une des disciplines suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales, etc. ;</li> <li>➤ Économie et gestion : Économie, Gestion, Tourisme, Hôtellerie, etc. ;</li> <li>➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ;</li> <li>➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>➤ LLCE, LEA (toutes langues), etc. ;</li> <li>➤ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ;</li> <li>➤ Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les assistants ayant été, ou étant actuellement en poste, ainsi que les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2019 ou en 2020 sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Voir carte</b> Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.
<b>Établissements</b>	<b>Collèges, lycées, instituts techniques ou professionnels</b>



	Des interventions en primaire sont possibles en cas d'affectation dans un établissement regroupant école primaire et collège ( <i>Istituto comprensivo</i> , élèves âgés de 6 à 13 ans).
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b> France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois de juin 2021</b>.</p> <p><b>Contrat</b> <b>7 mois</b> (1<sup>er</sup> octobre 2021 – 30 avril 2022)</p>
<b>Temps de travail et de congés</b>	<p><b>12 heures par semaine</b> Congés selon le calendrier scolaire local.</p>
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b> <b>850€ net</b> Il convient toutefois de prévoir une réserve d'argent de 2000€ au minimum.</p> <p><b>Installation</b> Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant. Un séminaire de formation organisé par le ministère de l'éducation italien aura lieu courant octobre (en présentiel ou en visio-conférence).</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	L'assistant a le statut de boursier du gouvernement italien. Octroyée par le Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche (MIUR), cette bourse n'est imposable ni en France ni en Italie.
<b>Couverture sociale</b>	<p>Durant son contrat, <b>l'assistant est couvert par une assurance maladie</b> fournie par l'établissement d'affectation. L'assistant doit se renseigner à ce sujet dès sa prise de fonctions dans l'établissement.</p> <p>Il est recommandé de faire une demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) et/ou de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
<b>Liens utiles</b>	<p>Ambassade de France en Italie : <a href="https://it.ambafrance.org/">https://it.ambafrance.org/</a></p> <p>INDIRE (opérateur du Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche - MIUR) : <a href="http://www.indire.it/progetto/assistenti-di-lingua/">http://www.indire.it/progetto/assistenti-di-lingua/</a></p>
<b>Validation du séjour</b>	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p>



### Carte

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 régions, 1 seule par groupe

*Exemple :*

*Choix 1 : Liguria*

*Choix 2 : Toscana*

*Choix 3 : Indifférent*

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent »
- La répartition du nombre de postes par région est précisée dans l'encadré ci-dessous (sous réserve de modifications).

Groupe A	Groupe B	Groupe C
Campania (11) Emilia-Romagna (7) Lazio (11) Piemonte (7) Sicilia (9) Toscana (7) Veneto (7)	Calabria (4) Liguria (2) Lombardia (15) Marche (2) Puglia (7) Sardegna (2) Umbria (1)	Abruzzo (3) Basilicata (1) Friuli Venezia Giulia (1) Molise (1) Valle d'Aosta (2) Trentino* (1)

\* Un **niveau B1** minimum en **allemand** est requis pour le Trentino-Alto Adige, région bilingue italien-allemand à statut autonome.

